

Conseil des commissaires

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares s'est réuni en séance ordinaire le 26 avril 2010, à l'école du Mistral.

Le conseil a adopté les calendriers scolaires 2010-2011 des secteurs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Les commissaires ont également adopté le calendrier de la formation générale des jeunes, toujours pour l'année scolaire 2010-2011, de même que le document « Proposition des 11 jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire ». Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

La Commission scolaire a délégué madame Julie Potvin, conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli - Mitis, pour la représenter aux Journées nationales de la coopération internationale des établissements d'enseignement agricole. Cet événement s'est déroulé en France du 8 au 15 mai. Notons qu'une subvention au Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise avait été accordée, dans ce dossier. Par ailleurs, la Commission scolaire des Phares est membre de la coopérative Éducation internationale et s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte différents objectifs : développer l'expertise du personnel et le volet international, attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle, développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

Dans un autre ordre d'idées, un poste d'orthophoniste régulier temps plein a été créé au plan d'effectifs du personnel professionnel et madame Cynthia Fillion a été engagée.

Le conseil a résolu d'adopter pour fins de consultation auprès des syndicats et associations concernés le projet de Politique de reconnaissance et hommage au personnel.

Dans le projet de réfection de la toiture du gymnase D-146 de l'école Paul-Hubert, phase 1, le contrat a été octroyé à la firme Couverture Victo 2000, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 208 818 \$. De plus, le contrat de réfection des toitures du Centre de formation des adultes de Mont-Joli - Mitis a été accordé à la firme Ferblanterie de Matane inc., pour un montant de 222 363 \$.

Le projet de modifications à apporter à la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire a été soumis à la consultation auprès du comité de parents. Le retour de consultation est attendu pour le 28 mai 2010.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat de la concession des services alimentaires pour le Centre de formation de Rimouski-Neigette, à compter du 1^{er} juillet 2010 et pour une durée d'un an, à l'entreprise Les Cuisines Pentagruel. Les contrats des concessions des services alimentaires pour les écoles Paul-Hubert et du Mistral ont été prolongés et accordés, à compter du 1^{er} juillet 2010 et pour une durée d'un an, à la compagnie Laliberté et associés inc.

À la suite d'une consultation, le conseil a adopté le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2010-2011 ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

En prenant en considération la Loi sur l'instruction publique, la Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés, attendu la consultation publique tenue le 19 avril 2010, les avis favorables reçus de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier, du conseil d'établissement de l'école des Hauts-Plateaux et du comité de parents, le conseil des commissaires a résolu de modifier le lieu de dispensation d'enseignement des cycles du primaire, pour 2010-2011, de l'école des Hauts-Plateaux – Euclide Fournier (Saint-Charles) à l'école des Hauts-Plateaux – de la Source (Les Hauteurs). Un nouvel acte d'établissement sera émis afin de tenir compte de cette modification. En conséquence, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 a été amendé et déposé au bureau du Secrétariat général.

Les commissaires ont offert leurs plus sincères condoléances à monsieur Jean-Maurice Lechasseur, commissaire, ainsi qu'aux membres de sa famille, à la suite du décès de son père, monsieur André-Albert Lechasseur.

Dans le cadre du Prix Hommage Bénévolat Québec 2010, le conseil a adressé ses félicitations à monsieur Patrice Cayouette, commissaire parent pour l'ordre primaire, qui a remporté ce prestigieux prix dans la catégorie « Bénévole ». Ce prix est remis par le Gouvernement du Québec pour souligner l'engagement

exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec.

De plus, le conseil a exprimé ses sincères félicitations aux personnes qui ont cumulé 25 ans de service à la Commission scolaire des Phares : mesdames Julie Couture et Joyce O'Breham (personnel cadre), Lucie Beauchesne, Louise Bernier, Lucie Lafontaine, Charlotte Larrivée, Martine Lévesque, Édes Paradis, Pierre Vézina (personnel enseignant), Normand Ouellet et Diane Pigeon (personnel de soutien).

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a nommé monsieur Maurice Vinet à titre de protecteur de l'élève et monsieur Jean-Paul Huard à titre de substitut au protecteur de l'élève, pour une durée de trois ans. Nous vous invitons à lire le communiqué sur le sujet dans la présente édition du journal Le Phare.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Joyce O'Breham a été mutée au poste de directrice de l'école des Merisiers, du secteur Sainte-Blandine, à compter du 1^{er} juillet 2010. Par conséquent, le conseil a procédé à l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Aquarelle et a formé un comité de sélection.

En ajournement de la séance ordinaire du 26 avril 2010, le conseil des commissaires s'est de nouveau réuni le lundi 10 mai, cette fois à Rimouski.

La Politique relative au vol et à la fraude a été adoptée, pour consultation. Le conseil a également adopté le plan d'effectifs 2010-2011 du personnel de soutien, secteur régulier, et le plan d'effectifs du personnel professionnel, présentés par le directeur des Services des ressources humaines. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général.

En prenant en considération un manque de locaux au Centre de formation de Rimouski-Neigette, la Commission scolaire des Phares a décidé de ne pas renouveler l'actuelle entente de location de locaux par la Société immobilière du Québec. L'entente prendra donc définitivement fin à l'échéance prévue, le 30 juin 2012.

La Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage a démontré un intérêt à acquérir une parcelle de terrain appartenant à la Commission scolaire et qui fait partie des installations de la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis. L'acquisition de cette parcelle permettra à la Municipalité d'agrandir le terrain de l'édifice municipal et elle n'aura pas d'impact sur les opérations de la ferme-école et sur d'éventuels projets de développement. La Commission scolaire a donc résolu de vendre cette parcelle de terrain à la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, pour la somme de 1\$.

Par ailleurs, le conseil a adopté le document « Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2010-2011 ».

Le conseil a offert ses plus sincères félicitations à Martin Racine, élève de 3^e cycle à l'école de l'Estran, pour son excellente performance à la Dictée P.G.L. Cette performance lui a d'ailleurs permis de participer à la finale provinciale.

Finalement, le conseil a nommé monsieur Jean-Pierre St-Pierre au poste de directeur de l'école du Grand-Pavois, à compter du 1^{er} juillet 2010.

La Commission scolaire des Phares nomme un « protecteur de l'élève »

Lors de sa séance publique du lundi 26 avril 2010, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a procédé à la nomination d'un « protecteur de l'élève », monsieur Maurice Vinet, et d'un substitut au protecteur de l'élève, monsieur Jean-Paul Huard.

Le protecteur de l'élève et le substitut au protecteur de l'élève ont été nommés en vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique concernant le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes, adopté par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. L'obligation, pour une commission scolaire, de nommer un protecteur de l'élève complète les mesures de réception, d'examen et de traitement des plaintes.

Le protecteur de l'élève intervient rarement au début du traitement d'une plainte. Les premières étapes consistent à communiquer avec l'enseignant ou l'intervenant concerné, afin de discuter de la

situation dans le but de régler le problème, puis avec la direction de l'école, si nécessaire. Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, on peut alors s'adresser au responsable de l'examen des plaintes à la Commission scolaire. Si, à cette étape, le plaignant considère qu'il n'a pas reçu satisfaction, il peut alors s'adresser au protecteur de l'élève. Le protecteur de l'élève relève directement du conseil des commissaires et agit comme intermédiaire impartial et accessible. Il a pour mandat de faire enquête et de faire des recommandations au conseil des commissaires.



Possédant une solide expérience en éducation, des études universitaires de 2^e cycle en administration scolaire et en gestion des personnes en milieu de travail, monsieur Maurice Vinet a aussi complété une formation universitaire en prévention et

règlement des différends. De plus, il œuvre à titre de médiateur familial depuis plus de 15 ans. Ses diverses expériences de travail auprès des étudiants, des familles ainsi que des travailleurs aux prises avec des difficultés de différentes natures lui ont permis de développer ses habiletés dans le domaine de la relation d'aide.

Par ailleurs, monsieur Jean-Paul Huard, substitut au protecteur de l'élève, réside à Saint-Valérien. Il possède une expérience de 33 ans comme gestionnaire, dans le réseau de la santé. Il détient un baccalauréat en criminologie et s'est également impliqué au sein de sa communauté. Il a développé les qualités nécessaires à l'exercice de ses nouvelles fonctions : bon

jugement, esprit d'analyse, discernement, sens de l'équité et de la justice.

Le président de la C.S. des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à féliciter messieurs Vinet et Huard et à leur souhaiter la bienvenue. « La nomination d'un protecteur de l'élève est un « plus » pour la Commission scolaire et pour l'ensemble de la population. Son écoute, sa disponibilité et le rôle qu'il aura à jouer dans la recherche de solutions satisfaisantes en cas de conflits seront des éléments importants dans l'amélioration constante de la communication et du dialogue entre la Commission scolaire et la population. »

*Fédération des commissions scolaires du Québec
Prix d'excellence remis à la Commission scolaire
des Phares et à l'école Lévesque de Saint-Donat*

Le projet « *Le tour du monde en 180 jours* » présenté par la Commission scolaire des Phares a décroché un Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec, dans la catégorie Formation générale des jeunes au préscolaire et au primaire. Ce prix a été remis à l'école Lévesque de Saint-Donat et à la C.S. des Phares lors du Gala de l'excellence de la Fédération, qui se déroulait le 6 mai dernier, au Centre des congrès de Québec, dans le cadre du colloque 2010 de la Fédération des

commissions scolaires du Québec sur la persévérance scolaire.

Pour l'école Lévesque et la Commission scolaire des Phares, cette reconnaissance d'envergure provinciale est une motivation supplémentaire dans la poursuite des efforts entrepris pour amener les jeunes à lire davantage et à développer leurs compétences en lecture, un outil important de la réussite scolaire. « Nous sommes très fiers d'avoir remporté ce prix prestigieux. Je tiens à féliciter la



direction, le personnel et les élèves de l'école Lévesque pour leur dynamisme et leur créativité, particulièrement l'artisane de ce projet, l'enseignante Manon Corbin, ses collègues des cinq classes participantes et la bibliothécaire Marie-Hélène Charest, qui y a apporté une importante contribution», précise le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

Le projet «0» permet à des jeunes du préscolaire et du primaire de participer à une véritable course autour du monde. Chaque page lue dans un livre équivaut à un kilomètre parcouru sur la carte du monde.

Chacun des cinq groupes-classes de l'école se partage à tour de rôle l'un des cinq continents du monde et tient à jour sur une mappemonde les kilomètres parcourus. D'autres activités font également partie du projet, dont des analyses de l'histoire et des exercices d'écriture.

En plus de développer le goût de la lecture chez les jeunes, ce projet améliore leur vocabulaire et leur donne le goût de découvrir le monde, d'autres peuples et d'autres cultures. «Cet excellent projet favorise aussi l'intégration de plusieurs matières et fait prendre conscience aux jeunes que la lecture est un plaisir», conclut M. Tudeau.

Rapport du Vérificateur général du Québec La Commission scolaire des Phares réalise une excellente performance au plan administratif

Le Vérificateur général du Québec a déposé récemment son rapport à l'Assemblée Nationale, à la suite de l'évaluation des frais d'administration de cinq commissions scolaires du Québec. La Commission scolaire des Phares, qui fait partie des organisations évaluées, se classe au 2^e rang, parmi les cinq commissions scolaires, quant aux bonnes performances administratives réalisées. Selon le rapport du Vérificateur général, les frais d'administration de la Commission scolaire des Phares

représentent seulement 3% de ses revenus.

La C.S. des Phares au 2^e rang des meilleures performances

La Commission scolaire des Phares se classe ainsi au 2^e rang, derrière la Commission scolaire des Patriotes, dont les frais d'administration représentent 2,75% de ses revenus. Cependant, il est difficile de comparer, la Commission scolaire des Patriotes ayant une taille trois fois plus importante que la Commission

scolaire des Phares et desservant un territoire dont les caractéristiques sont différentes. Notons également que les frais administratifs de notre organisation se situent nettement au-dessous de la moyenne des cinq commissions scolaires évaluées, qui est de 3,7% et de celle du réseau, dont les performances sont cependant exceptionnelles à 5,5%, le taux le plus bas parmi les organismes publics et parapublics.

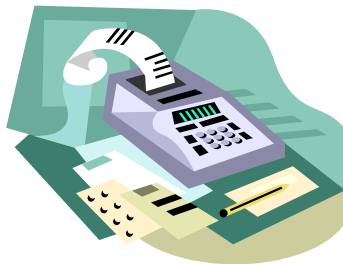
Les efforts de rationalisation se poursuivent

Le Vérificateur général du Québec a réalisé ses travaux sur une période d'un an et a analysé les chiffres de l'année 2007-2008. La Commission scolaire des Phares a adopté un mode de gestion qui tend à réduire au minimum les frais d'administration. D'ailleurs, le Vérificateur général a déclaré que « le conseil des commissaires a adopté des orientations visant une gestion proactive des frais d'administration. ».

La Commission scolaire des Phares aurait toutefois souhaité que le Vérificateur général commente les actions de rationalisation qui ont été complétées au cours des dernières années, en partie après la période analysée. En effet, plus récemment, la C.S. des Phares a réalisé des économies importantes, notamment par l'application des mesures suivantes :

- Implantation de la téléphonie IP (économie de 200 000 \$ par année);
- Réalisation du projet d'efficacité énergétique (économie annuelle de 600 000 \$);
- Rationalisation des postes administratifs depuis l'année 2000;
- Abolition d'une dizaine de postes de soutien administratif;
- Abolition de deux postes de direction;
- Privatisation de services alimentaires.

Des économies réinvesties dans les services aux élèves



Les diverses mesures de rationalisation appliquées par la Commission scolaire des Phares ont permis de réaliser d'importantes économies et de libérer des montants qui ont été réinvestis directement

dans les services aux élèves. Cette réinjection de fonds vers les services aux élèves s'est traduite notamment par :

- L'ajout d'environ 38 postes de soutien technique;
- L'ajout de 24 postes de professionnels en soutien à l'enseignement et aux élèves;
- Une aide accrue aux élèves en difficultés.

En outre, le Vérificateur général estime que la Commission scolaire des Phares pourrait réaliser des économies potentielles supplémentaires se situant entre

300 000 \$ et 700 000 \$ par année. Toutefois, il spécifie que « ces économies potentielles ne signifient pas automatiquement que pareilles sommes peuvent être épargnées dans leur totalité. » Le Vérificateur a suggéré certaines pratiques dans le but de réaliser d'autres économies potentielles :

- Fusionner des commissions scolaires;
- Regrouper des activités administratives;
- Réviser l'organisation du travail;
- Réaliser des achats regroupés.

La Commission scolaire des Phares considère que les deux premiers points ne relèvent pas de sa responsabilité, mais de celle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Toutefois, nous tenons à faire remarquer que le Québec a déjà compté près de 2000 commissions scolaires et qu'elles sont aujourd'hui 72, les dernières fusions remontant à 1998. Il y a des limites à ne pas franchir quand on pense aux services à rendre.

Quant aux deux derniers points, elle considère comme envisageable la possibilité d'apporter certaines améliorations, tout en tenant compte de notre réalité régionale.

D'autre part, la Commission scolaire des Phares aurait souhaité que le Vérificateur général évalue aussi la qualité des services. Elle déplore également le fait que le Vérificateur n'ait pas comparé l'administration des commissions scolaires avec celle

d'autres entités, par exemple, les municipalités, les cégeps ou universités.

Finalement, la C.S. des Phares réagit à l'affirmation suivante du Vérificateur général contenue dans le rapport : « Pour les exercices 2006-2007 et 2007-2008, les procès-verbaux des conseils des commissaires des commissions scolaires vérifiées ne font état d'aucune discussion à l'égard d'une gestion efficiente et économique quant aux frais d'administration. » La Commission scolaire des Phares considère que cette remarque est inappropriée : les procès-verbaux rendent compte des décisions du conseil des commissaires mais ne sont pas des comptes rendus financiers.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, exprime sa satisfaction quant aux performances administratives réalisées. « Des frais d'administration de seulement 3% représentent une bonne performance. Nous reconnaissons cependant que notre organisation n'est pas parfaite et qu'il y a toujours place à l'amélioration. C'est d'ailleurs dans ce sens que nous avons travaillé, au cours des dernières années, et que nous continuons à le faire. Nous réalisons aussi chaque année un important travail de rationalisation dans la planification des effectifs. Et surtout, nous veillons toujours à réinjecter les économies réalisées dans les services aux élèves. »

Journée de réseautage pour les élèves de 2e secondaire

Près de 580 jeunes de 2^e secondaire provenant de différentes écoles de la Commission scolaire des Phares se rassembleront, le 1^{er} juin prochain, pour participer à une journée d'activités au camp du Cap-à-l'Original, dans le Parc du Bic.

Cette journée confiée à la présidence d'honneur de monsieur Jacques Poirier, directeur général de la Commission scolaire des Phares, poursuit plusieurs objectifs. Tout en permettant aux jeunes de pratiquer ensemble des activités sportives et de plein air, dans un contexte d'acquisition de saines habitudes de vie, cette journée leur fera vivre une expérience de réseautage et de socialisation. Elle a pour principal objectif de faciliter le passage de ces élèves de 2^e secondaire provenant d'écoles urbaines et rurales du secteur Rimouski-Neigette de la Commission scolaire, vers l'école Paul-Hubert, en septembre prochain.

Lors de l'activité plein air multisports, 40 groupes de 15 élèves seront formés au hasard. Les jeunes ne se regrouperont donc pas par classe, par école ou « entre amis ». Des jeunes de Saint-Fabien pourront, par exemple, être regroupés avec des jeunes de Saint-Narcisse et de Rimouski. Les élèves provenant de sept écoles différentes pourront ainsi prendre un premier contact avec leurs futurs collègues d'études, avant leur entrée à l'école Paul-Hubert, à l'automne 2010. Ils apprendront

donc à se connaître, avec l'aide d'un accompagnateur qui les guidera sur un trajet composé de cinq ateliers sportifs de 25 et de 50 minutes. Au total, une trentaine d'ateliers seront offerts durant cette journée et les jeunes pourront gagner des prix de participation.

Cette journée est organisée par COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) Rimouski-Neigette et la Commission scolaire des Phares. Elle se déroulera dans le cadre normal d'une journée de cours (aucun frais supplémentaire de transport).



Cette initiative a été mise de l'avant lorsque des intervenants ont constaté que le passage vers l'école Paul-Hubert, en 3^e secondaire, amenait fréquemment la formation de « clans », parmi les élèves.

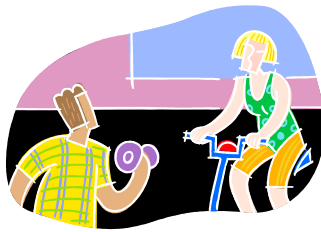
Les jeunes se regroupent souvent selon leur lieu de provenance et il arrive même que les élèves provenant des milieux ruraux se sentent marginalisés, par rapport à leurs jeunes collègues du milieu urbain. Cette marginalisation est l'un des facteurs qui peuvent entraîner la démotivation et même le décrochage scolaire. L'activité du 1^{er} juin (4 juin en cas de pluie) vise donc à prévenir cette marginalisation et à amenuiser le phénomène de « gang ».

COSMOSS Rimouski-Neigette et la Commission scolaire des Phares tiennent à remercier tous les partenaires qui ont apporté leur soutien financier à l'organisation de

cette journée de réseautage, dont Métro Sirois, les Cuisines Pentagruel, Desjardins, le Pacte rural de la MRC et Québec en forme.

Le Grand Défi Pierre Lavoie à Mont-Joli

Pour la 2^e année consécutive, l'équipe de la Tournée le Lait du Grand défi Pierre Lavoie est repartie pour une visite des écoles primaires du Québec. L'objectif de cette tournée est de motiver les jeunes à adopter de saines habitudes de vie.



Le 21 avril, la caravane du triathlète Pierre Lavoie s'est arrêtée à l'école

des Alizés, de Mont-Joli, afin de rencontrer les jeunes qui ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme au défi qui leur a été lancé : faire régulièrement des activités physiques et prendre le virage santé. Le Grand défi Pierre Lavoie incite les jeunes à bouger plus et à manger mieux.

À la suite d'une mission en Tunisie Quatre étudiants étrangers s'inscrivent en formation professionnelle à la C.S. des Phares

À la suite de la mission réalisée par madame Julie Potvin et monsieur Bertrand Michaud, du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis, en Tunisie, en novembre dernier, quatre étudiants en provenance de ce pays se sont inscrits à des programmes de formation professionnelle pour l'automne 2010.

Cette mission a permis à la Commission scolaire des Phares et au CFP de Mont-Joli – Mitis de recruter des élèves étrangers en formation professionnelle. Il s'agit

d'une première! La réussite de la mission ouvrira également la voie à la venue d'autres étudiants étrangers.

Les quatre élèves tunisiens ont fait leur demande d'admission au CFP de Mont-Joli – Mitis, ils ont répondu aux exigences du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ils recevront une bourse leur permettant de réaliser leur projet. Le Programme de bourses d'excellence et le Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour les élèves

étrangers en formation professionnelle sont financés par le MELS et la gestion en a été confiée à l'organisme Éducation internationale.

Monsieur Nabil Fathallah recevra une bourse d'excellence d'une valeur de 19 000 \$ pour la poursuite du programme de Soudage-montage au CFP de Mont-Joli – Mitis. Une bourse d'un montant équivalent sera versée à monsieur Farouk Belouaer, qui s'inscrit au programme de Mécanique agricole. Pour sa part, monsieur Mahdi Ben Chibani recevra également une bourse de 19 000 \$ pour la poursuite du programme de Soudage-montage, alors que monsieur Mohamend Aymen Tsouri recevra une bourse

d'une valeur de 13 000\$ pour la poursuite de son programme de formation en Production laitière.

Le président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, a accueilli avec enthousiasme la nouvelle de l'arrivée prochaine de ces étudiants. « Nous veillerons à bien les accueillir et à leur donner tout le soutien nécessaire à la poursuite de leur formation et à leur réussite. Nous souhaitons aussi que d'autres étudiants étrangers choisissent nos centres de formation professionnelle pour se préparer à exercer leurs futurs métiers. »

Des nouvelles de l'école de l'Estran



La directrice de l'école de l'Estran, madame Nancy Hallé, tient à féliciter les élèves du 3^e cycle du primaire qui ont gagné des prix lors de la finale régionale de l'Expo-sciences, qui se déroulait le 26 mars 2010.

L'Estran était la seule école primaire qui participait à cette belle activité visant le renforcement des compétences en sciences et technologie.

Le 3^e prix a été attribué à Justine B. Dumont et Sarah-Jessica Dick, pour leur projet sur le sommeil. Le 2^e prix est allé à Martin Racine pour son projet sur les vaccins. Le 1^{er} prix a été remis à Fannie Brisson, pour son projet sur la vision.

Bravo également à Julien Roy pour son projet sur la balle de golf. Il participera à un camp de sept jours avec le Club des Débrouillards.

Dictée P.G.L.

Notre finaliste au concours régional de la Dictée P.G.L., qui avait lieu le 28 mars dernier à Trois-Pistoles, est le jeune Martin Racine, élève du 3^e cycle du primaire de l'école de L'Estran.



La grande finale a lieu le 23 mai, à Montréal, et Martin y participe.

Bravo Martin, nous sommes fiers de toi!

Nancy Hallé, directrice

Engagement pour protéger l'environnement

Grâce à une nouvelle idée écologique, deux autres classes de l'école de l'Estran recevront 500 \$, chacune, pour leur conscience environnementale.



mesdames Anne Dumais et Marie-Josée Charest, pour leur projet de sacs écologiques conçus de façon artisanale, mais surtout réutilisables!

Bravo aux élèves des classes de

Un groupe de jeunes de l'école Paul-Hubert se prépare à vivre une expérience enrichissante au Costa Rica

Dix-huit élèves de 3^e secondaire de l'école Paul-Hubert ont mis sur pied un projet d'entraide et de coopération avec des gens d'un autre pays, le Costa Rica. Au cours de la prochaine année, les jeunes prépareront leur voyage, en collaboration avec Jeunesse Canada Monde, afin de s'envoler pour le Costa Rica en juin 2011.



Ils demeureront un mois dans ce pays, vivant dans des familles, à l'intérieur d'un petit village. Chaque jour, ils travailleront à l'amélioration

de la qualité de vie de la communauté, notamment par des travaux de peinture, d'aménagement paysager, etc. Ils profiteront également de leur séjour pour apprendre l'espagnol, suivre des cours de danse et surtout, s'ouvrir à de nouveaux horizons. « Nous voulons mettre notre grain de sel, afin d'aider les gens. Nous sommes très choyés, chez nous, et nous

ne l'apprécions pas toujours suffisamment. Nous souhaitons partager des valeurs humaines, découvrir une autre culture, une

autre façon de vivre », expliquent les jeunes participants.

Pour faire de ce projet une réalité, les jeunes devront amasser une somme de 3 500 \$, chacun. Ils se donnent un an pour atteindre cet objectif, en organisant plusieurs activités de financement, dont la vente de roses à la Fête des Mères et une vente de garage, les 5 et 6 juin, dans la cour de l'école Paul-Hubert.

Amélie Côté, qui est à l'origine de ce projet rassembleur, précise que le programme Éduc-o-monde, de l'organisme Jeunesse Canada Monde, sollicite la collaboration des écoles secondaires canadiennes pour permettre aux jeunes de 15 à 18 ans de vivre des stages à l'étranger. Les jeunes participants et

l'accompagnateur déterminent les objectifs d'apprentissage que le groupe veut explorer durant son séjour, par exemple, découvrir l'impact des pratiques agricoles locales sur l'environnement, explorer les enjeux relatifs aux ressources en eau.

Ces jeunes ont choisi le Costa Rica en grande partie parce que ce pays a développé des structures d'accueil pour des élèves du secondaire. Notons que ces jeunes participants manifestent déjà une grande ouverture sur le monde et sur leur communauté, notamment par leur implication dans la Guignolée et au sein d'organismes tels qu'Amnistie internationale et Jeunes du monde.

Des tuteurs d'espoir honorés

Huit apprentis-tuteurs et tuteurs d'espoir impliqués durant l'année 2009-2010 au sein de l'organisme Pro-Jeune-Est ont reçu une bourse « Rosie Langis » pour leur soutien apporté à des jeunes en difficulté de motivation scolaire.

Le président de Pro-Jeune-Est, monsieur Yves Lévesque, et la nièce de madame Rosie Langis, madame

Lucie Chénard, ont remis les bourses à Murielle Beaulieu, élève de secondaire à l'école Mont St-Louis du Bic, et à Alexandra Lafontaine, étudiante au Cégep de Rimouski, qui étaient présentes lors du 14e déjeuner bénéfice annuel de Pro-Jeune-Est, tenu le dimanche 25 avril, à l'école Paul-Hubert.

Honorées par le Lieutenant-Gouverneur

Deux élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette ont reçu récemment une médaille du

Lieutenant-Gouverneur. Il s'agit de Mélanie Sirois, une élève inscrite au programme de formation

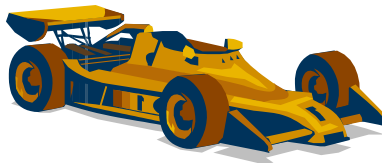
professionnelle Coiffure. Mélanie a été félicitée pour sa persévérance, la qualité de son travail et le fait d'avoir surmonté des difficultés auditives.

Par ailleurs, Lydia Paradis, élève inscrite au programme Secrétariat, a

également reçu une médaille du Lieutenant-Gouverneur. Notons que Lydia est aussi la gagnante du concours provincial « Le Mot d'or du français des affaires ». Elle est une élève très appliquée et talentueuse.

Les notions scientifiques appliquées concrètement

Dans le cadre du volet « technologie » du programme d'études de 2^e secondaire à l'école Saint-Jean, un concours a été organisé pour stimuler encore davantage les élèves – particulièrement les garçons - et les motiver à l'école : le projet « Bolide ».



L'objectif était de construire un bolide à l'aide du matériel fourni (tiges de bois, trappe à souris, pailles, ficelles, bouteille, etc.). Ce bolide devait transporter une balle de golf sur une distance de trois mètres.

Les jeunes ont travaillé très fort, avec un esprit de saine compétition, en

appliquant des notions mathématiques et scientifiques. Le meilleur bolide de chaque classe (six groupes), ainsi que celui du « Coup de cœur des professeurs » se sont affrontés en finale. Au total, 175 élèves de 2^e secondaire ont participé à ce concours. Finalement, le bolide des élèves gagnants a parcouru une impressionnante distance de 7,34 mètres, pulvérisant ainsi l'objectif!

Les gagnants du concours sont Gabriel Bellavance, Vincent Bélanger et Jean-François Duchesne. Bravo!

Prix de reconnaissance pour encourager la lecture à l'école *Trois écoles de la C.S. des Phares décrochent les honneurs*

Trois projets présentés par des écoles de la Commission scolaire des Phares sont parmi les gagnants régionaux du Prix de reconnaissance pour encourager la lecture chez les jeunes, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école

du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. De plus, deux projets gagnants sont recommandés au volet national du Prix de reconnaissance.

Les projets gagnants proviennent des écoles primaires des Cheminots – du Sommet, de Padoue, Lévesque de Saint-Donat, de même que de l'école secondaire Paul-Hubert, de Rimouski.

Le projet « Lire peut nous faire rire » présenté par madame Suzanne Cromer, de l'école des Cheminots – du Sommet, a été sélectionné par le jury régional dans la catégorie « Prix Coup de cœur ». Un montant de 1 000 \$ est accordé à l'établissement en vue de l'achat de livres, pour organiser une rencontre auteur-lecteurs ou des activités culturelles pour les jeunes qui ont participé au projet.

À l'école Lévesque, le projet « Le tour du monde en 180 jours » présenté par madame Manon Corbin a retenu l'attention du jury régional dans la catégorie « Prix Engagement ». Un montant de 600 \$ est accordé à l'école.

Le projet « Le mois policier... Faites enquête » présenté par madame Julie Pigeon, de l'école Paul-Hubert, a mérité les honneurs dans la catégorie « Prix Coup de pouce ». Une somme de 300 \$ est accordée à l'établissement.

Les candidatures des écoles des Cheminots – du Sommet et Lévesque sont recommandées pour le concours national.

Le directeur régional du MELS, monsieur Gérard Bédard, a souligné



la qualité et l'originalité des projets, ainsi que les efforts qui ont été déployés par les écoles dans la promotion de la lecture chez les jeunes.

L'école du Mistral dit « NON » à la violence !

Les élèves, les membres du personnel et les partenaires École en Santé se sont mobilisés pour dire « NON » à la violence et à l'intimidation, en participant à la Journée en blanc, à l'école du Mistral.



La Journée en blanc en était à sa deuxième édition. Née de l'initiative des proches de Jean-Benoît

Beaulieu, cette sensibilisation à la non-violence et contre l'intimidation est devenue une activité annuelle, dans plusieurs écoles du Bas-Saint-Laurent, dont celle de Mont-Joli. Porter du blanc signifie apporter un appui concret à tous les jeunes qui endurent encore, jour après jour, des violences physiques ou verbales, le taxage ou toute autre forme de cruauté.

Des messages et des affiches ont permis de sensibiliser le plus grand nombre de personnes. C'est par des interventions de la sorte que l'espoir naît, afin d'enrayer les problèmes de violence et d'intimidation dans notre milieu de vie. « N'attendons pas la mort d'un(e) ami(e) pour parler ! Ensemble, disons NON ! » C'est le message que monsieur Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral, a livré aux élèves, le matin du 28 avril dernier, lors de son allocution.

À l'école du Mistral, les intervenants et les membres du personnel qui ont été formés pour le projet « Le Maillon » sont des personnes ressources importantes, qui peuvent venir en aide à une personne victime de violence ou

d'intimidation ou à celle qui en est témoin. Un jeune ou une jeune qui manifeste de la violence ou qui intimide peut aussi avoir de l'assistance.

L'école du Mistral tient à remercier tous les élèves, les membres du personnel, ainsi que les partenaires École en santé d'avoir participé en grand nombre à cette activité. La Journée en blanc sera de retour à chaque année, le dernier mercredi d'avril.

Rappelons que Jean-Benoît Beaulieu est décédé le 25 avril 2007 d'une hémorragie cérébrale, à la suite d'un coup de poing reçu à la tête, donné par un autre élève.

Premières positions pour l'école Paul-Hubert



Quatre élèves de l'école Paul-Hubert et leur accompagnateur, monsieur Daniel Carré, ont participé, durant la première semaine de mai, à une compétition de robotique à l'école

Mother Theresa de Laval. Organisée par Zone01.ca, cette compétition consistait à créer des robots à l'aide des ensembles Mindstorms de Lego, afin de surmonter cinq épreuves.

L'école Paul-Hubert est arrivée bonne première en remportant une première position à chacune des épreuves, dans la catégorie senior.

L'équipe de Maxime Santerre et Simon Roy, de cinquième secondaire, a obtenu la médaille d'or pour les premières places au lancer du poids, au slalom, à la course à relais ainsi que pour les figures imposées. La deuxième équipe, composée d'Olivier Rioux Fournier (4^e secondaire) et de Maxim Tremblay Brochu (3^e secondaire) a remporté la médaille d'argent et une victoire au sumo.

Ces jeunes ont travaillé ardemment à leurs créations depuis le début de l'année scolaire. Des efforts bien récompensés!

Reconnaissance du talent et de la persévérance

Une activité « Reconnaissance » organisée au Centre de formation Rimouski-Neigette et animée par madame Martine Landry et monsieur Benoît Bossé, le 5 mai dernier, a permis de rendre hommage à des élèves de la formation générale des adultes. Les élèves honorés ont reçu des certificats qui ont souligné leurs efforts à l'intérieur de différentes matières et dans quatre catégories : performance, dépassement des objectifs, assiduité et responsabilisation. Des certificats de reconnaissance ont aussi été remis à des élèves inscrits à la formation de base, au programme « Je raccroche » et aux élèves en intégration sociale.

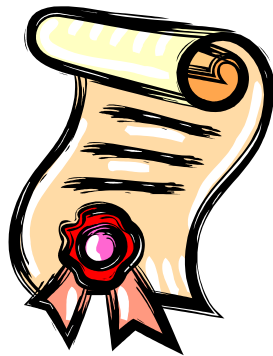
Le bon travail accompli par les élèves méritants a été souligné, mais un hommage a également été rendu à l'ensemble des élèves de la formation des adultes, qui font preuve de détermination et de persévérance en choisissant de reprendre et de poursuivre leurs études.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a tenu à féliciter les élèves et à les assurer que la Commission scolaire comme le Centre de formation Rimouski-Neigette n'ont qu'un objectif : la réussite de tous. « Et la réussite, ça veut dire d'aller au bout de vos

possibilités, de vous outiller au maximum pour cheminer avec le plus d'autonomie possible dans la société. Ça veut dire aussi d'avoir une passion, d'avoir un rêve et de prendre les moyens pour le réaliser. »

Le vice-président de la C.S. des Phares, monsieur Raynald Caissy, assistait également à cette cérémonie, de même que le directeur de la Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi, monsieur Gérard Morneau, qui a fait preuve de beaucoup de générosité. Des bourses ont également pu être remises à des élèves grâce à l'implication de différents partenaires : les Chevaliers de Colomb, conseil 2843 (Pierre Gendreau – 50\$), la Caisse des Mutuellistes (Daniel Castonguay – 50\$), le Supermarché GP (Roland Duval – 50\$) et la Caisse Desjardins de Rimouski (Annie Thivierge- 200\$).

Une surprise a été réservée aux élèves : lors d'un récent séjour à Rimouski, l'humoriste Jean-Michel Anctil avait rencontré les élèves du projet « Je raccroche » mis sur pied par monsieur Michel Lessard. Un film relatant la rencontre avec Jean-Michel Anctil a été présenté à l'ensemble des élèves. Notons que l'humoriste s'implique activement dans la lutte au décrochage scolaire, au Québec.



Gala Méritas du CFP de Mont-Joli - Mitis

Le Gala Méritas du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli - Mitis s'est déroulé le 6 mai dernier, à l'Auditorium René Dupéré de l'école du Mistral. Animé par deux élèves, Maude Roussel et Majoric Morin, ce gala avait pour objectifs de valoriser les réussites des élèves de 1^{re} année, de les motiver davantage et de renforcer le sentiment d'appartenance au sein des groupes et envers le centre de formation.

Plusieurs critères ont été pris en considération dans l'attribution des Méritas, dont les résultats scolaires, le comportement, le travail et les efforts soutenus, l'assiduité et la ponctualité, l'implication dans sa formation.

L'ensemble du personnel du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli - Mitis a travaillé à la préparation de ce Gala Méritas qui a été une belle réussite. Plusieurs bourses ont été versées à des élèves méritants par le Centre de formation et son conseil d'établissement, mais également par plusieurs entreprises et organismes du milieu, dont le CLD de La Mitis, Purdel, la Fédération de l'UPA, la MRC de La Mitis, Norcast, le

Centre de santé et de services sociaux de La Mitis, les Mutuellistes et la Caisse Desjardins de Mont-Joli.



Les bourses ont été attribuées à des élèves au sein de différents programmes offerts par le CFP de Mont-Joli - Mitis : Lancement d'entreprise, Production laitière, Bovins de boucherie, Mécanique agricole, Soudage-montage, Soudage haute pression, Secrétariat, Comptabilité, Charpenterie-menuiserie.

Le directeur de Centre de formation professionnelle de Mont-Joli - Mitis, monsieur Bertrand Michaud, et la directrice générale adjointe de la Commission scolaire des Phares, madame Francine Doucet, ont félicité chaleureusement tous les élèves méritants et l'ensemble des élèves pour leur travail, leur persévérance et tous les efforts investis dans leur réussite.

La pièce de théâtre « Le Petit Prince » présentée par des élèves de l'école des Beaux-Séjours

La troupe de théâtre de l'école primaire des Beaux-Séjours est fière

de présenter *Le Petit Prince* d'Antoine de St-Exupéry, dont



l'adaptation et la mise en scène sont de madame Valérie Elène Caron. La représentation aura lieu le 5 juin, à 14 h, à l'auditorium de l'école Paul-Hubert.

La production rassemble 25 comédiens âgés entre 10 et 12 ans. Le rôle du Petit Prince est incarné par Olivier St-Onge, élève de 5^e année, tandis que celui de l'aviateur est joué par Laurie Côté-Proulx, élève de 6^e année. Les répétitions se tiennent depuis le mois de janvier, sur l'heure du dîner, à raison de deux fois par semaine. Pour être sélectionnés à titre de comédiens, les élèves ont dû passer à travers un processus d'auditions dans lequel chacun devait mémoriser et réciter un court extrait de la pièce.

La réalisation de cette pièce s'inscrit dans le cadre d'un projet de théâtre initié à l'école primaire des Beaux-Séjours, en septembre 2008, par madame Valérie Elène Caron, bachelière en arts de la scène, concentration théâtre, de l'Université d'Ottawa et

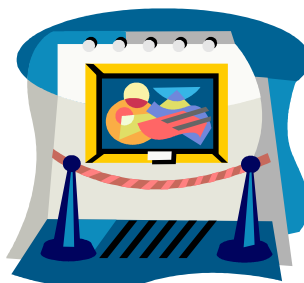
présentement étudiante à l'Université du Québec à Rimouski, dans le domaine de l'enseignement préscolaire-primaire.

Au préalable à cette activité de théâtre, tous les élèves de l'école des Beaux-Séjours ont pu participer, durant les deux dernières années, à des ateliers offerts par la même enseignante, Madame Caron. Par le biais des ateliers hebdomadaires, les élèves ont pu s'exprimer de façons corporelle et verbale, improviser différentes situations, composer et incarner différents personnages, développer leur écoute, augmenter leur estime de soi par leur implication, développer leur pensée créatrice, mieux communiquer et finalement, tenir compte des différents points de vue des camarades de classe.

Les personnes désirant se procurer des billets afin d'assister à la représentation peuvent communiquer au secrétariat de l'école des Beaux-Séjours, au 418 724-3564. Le prix d'un billet pour adulte est de 5 \$ et l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans.

L'art à du Rocher-D'auteuil

Madame Marie-Claude Hamel, peintre, a présenté plusieurs oeuvres abstraites, des peintures à l'acrylique sur toiles de formats divers, le 14 mai, à la bibliothèque de l'école du Rocher, à Rimouski. L'exposition a été



présentée durant toute la journée et le vernissage s'est déroulé de 14 h 30 à 16 h.

De plus, dans tous les corridors, une exposition de travaux artistiques réalisés par des élèves a été offerte.

À l'église de Sacré-Coeur, les jeunes ont participé à deux concerts, sous la direction de l'enseignant Gaétan Saint-Laurent, à 9 h et 13 h. Par ailleurs, les 218 élèves de l'école ont créé un polyptyque de 12 toiles peintes à l'acrylique. Cette oeuvre abstraite représente l'été. Les 12 classes ont travaillé sur les 12 toiles de 30 pouces par 30 pouces.

L'oeuvre collective, qui comprend toutes les toiles juxtaposées, est installée en permanence sur deux murs de la bibliothèque de l'école. À partir de l'idée originale de madame Francine Bujold, artiste, madame Marie-Claude Hamel, peintre, a dirigé ce projet.

Les gagnants locaux du Concours québécois en entrepreneuriat

Plusieurs projets ont été présentés par des écoles et des enseignantes de la Commission scolaire des Phares, dans le cadre du XII^e Concours québécois en entrepreneuriat. Parmi les projets présentés, cinq sont gagnants au niveau local.

Le groupe de madame Nathalie Gagné, de l'école de la Colombe d'Esprit-Saint, est arrivé premier dans la catégorie primaire 3^e cycle. Le livre de recettes de collations, créé par les jeunes et leur enseignante, vise à offrir des collations santé aux jeunes de l'école qui n'en ont pas. L'ensemble des élèves de l'école a participé au projet en expérimentant et en goûtant les recettes.



Au niveau secondaire 1^{er} cycle, le groupe de madame Denise St-Pierre, de l'école Boijoli de Saint-Narcisse, a répertorié une centaine de recettes utilisant des produits régionaux. Grâce à un partenariat avec la SADC, les étudiants en Diététique du

Cégep de Rimouski et l'Union des producteurs agricoles, le groupe a créé un livre de recettes de produits régionaux très complet. Ce projet s'est retrouvé parmi les finalistes au Gala régional.

Pour le 2^e cycle du secondaire, le Comité d'animation de la bibliothèque de l'école Paul-Hubert, accompagné de madame Julie Pigeon, technicienne en documentation, a imaginé un « Meurtre et mystère » actuel et accessible pour les jeunes.

Les groupes de mesdames Nathalie Arsenault et Isabelle Harvey, de l'école du Portage – de la Rivière, de Sainte-Angèle, sont arrivés premiers dans la catégorie primaire 2^e cycle. Les élèves et leurs enseignantes ont publié deux éditions d'un journal, « La Rivière de l'information », permettant à la collectivité de Sainte-Angèle d'être informée des activités et

événements qui se déroulent dans l'école.

Au niveau secondaire - adaptation scolaire, les élèves du groupe de madame Martine Massé, de l'école du Mistral, ont remporté la première position. Les élèves ont passé quatre demi-journées à divertir des aînés dans le cadre d'activités élaborées par eux, sous la supervision de leur enseignante. Ce projet qui a pour titre «À la rencontre des générations» est lauréat régional

(comme le projet de création d'un livre de recettes à l'école Boijoli) et est présenté au volet national du Concours québécois en entrepreneuriat. Ce projet se distingue par son originalité, mais surtout par les valeurs humaines importantes qu'il véhicule. Bravo!

Félicitations à tous les gagnants et à tous les participants au Concours québécois en entrepreneuriat!

Et la suite...

De jeunes entrepreneurs à... gagnants régionaux

L'école Boijoli de Saint-Narcisse s'est distinguée lors de la finale régionale au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse (au même titre que l'école du Mistral), en réalisant un livre de recettes à partir de produits régionaux. Le projet est maintenant éligible à un prix national. Une conférence de presse a été organisée par l'école Boijoli pour en faire la promotion. En voici les grandes lignes.

Le livre « Cuisine de chez nous » regroupe 84 recettes à réaliser à partir de produits régionaux tels que les produits de la mer, les fruits et légumes et les produits de l'érable. « Ce projet a permis aux jeunes du secondaire de l'école Boijoli d'être sensibilisés à des valeurs importantes en éducation, notamment le souci du travail bien fait, l'entraide et la



persévérance », explique l'enseignante responsable du projet, madame Denise St-Pierre. Par ailleurs, les jeunes participants sont également sensibilisés aux valeurs entrepreneuriales. Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse encourage la création de projets qui contribuent au développement de caractéristiques entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, solidarité) en milieu scolaire.

Le directeur général de la Commission scolaire des Phares, monsieur Jacques Poirier, a précisé que ce projet s'inscrit tout à fait dans les priorités du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. « Le ministère veut notamment amener l'élève à entreprendre et à mener à

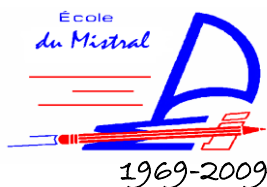
terme des actions orientées vers la réalisation de soi et le plein engagement dans la vie sociale.» Pour sa part, madame Marie-Pier Lizotte, de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Neigette, ajoute que les initiatives entrepreneuriales dès le jeune âge donnent le goût aux jeunes de se lancer en affaires à l'âge adulte.

Les élèves ont participé à chacune des étapes de réalisation du livre:

cueillette des recettes, expérimentation, traitement de textes, illustrations, etc.

Le livre « Cuisine de chez nous » est mis en vente au prix de 12\$. Les revenus serviront à financer le voyage de fin d'année des jeunes du secondaire de l'école Boijoli. Les personnes qui souhaitent se le procurer peuvent composer le 418 735-2149 ou écrire à l'adresse denisest-pierre@pedago.csphares.qc.ca

Un grand moment de retrouvailles!



Les retrouvailles du 40^e anniversaire de l'école du Mistral ont rassemblé environ 200 personnes, membres du personnel ancien et actuel, les 15 et 16 mai. L'événement a été un succès et a permis aux personnes qui ont œuvré ou qui oeuvrent toujours à l'école de se retrouver, d'échanger mille et un souvenirs.

Après l'accueil et un vin d'honneur offert par la Ville de Mont-Joli et l'école, une cérémonie protocolaire a réuni les participants à l'auditorium. Musique, chansons et discours ont alterné, afin de créer une atmosphère dynamique et agréable. Notons le pot-pourri de chansons de Claude Dubois interprété par les membres du personnel de direction, la prestation des animateurs, monsieur André Raïche et madame Louise

Boulianne, les discours du président d'honneur, monsieur Philippe Morin, du président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, et du directeur de l'école, monsieur Renaud Bouillon, l'hommage rendu par les membres de la direction à toutes les catégories de personnel (cadre, personnel professionnel, de soutien, enseignant), la prestation de la chorale et de l'orchestre de l'école, la chorégraphie du personnel de l'adaptation scolaire. Une plaque-souvenir a également été dévoilée. Les retrouvailles se sont ensuite poursuivies à la cafétéria. Jasette et danse étaient au programme, sur la musique du groupe Melody.

Le dimanche 16 mai, une centaine de personnes ont assisté à la messe du 40^e célébrée par l'abbé Jacques Côté, à la bibliothèque. Des membres du personnel retraité et actuel ont interprété des chants et ont fait les lectures. Un hommage

émouvant a été rendu aux personnes décédées. Par la suite, un cocktail a été offert par la Commission scolaire et les gens se sont rassemblés à la cafétéria pour savourer le brunch préparé par Le Gaspésiana. Une sculpture de l'artiste Ghislaine Lévesque, enseignante à l'école, a été dévoilée dans la cour arrière. Les participants ont ensuite été invités à visiter l'école.

Chaque personne a reçu un agenda relatant l'histoire de l'école, en textes et en photos, de même qu'un cahier spécial réalisé par le

Journal L'Information. « Nous avons vécu une belle fête et les gens étaient heureux de se retrouver et de redécouvrir leur école. Nous sommes fiers du travail accompli par le comité organisateur et le personnel de l'école », précise le directeur, monsieur Renaud Bouillon.

Notons que les billets sont disponibles à l'école pour la prochaine activité du 40^e : le déjeuner du 30 mai, une activité organisée dans le cadre de « portes ouvertes » qui s'adressent à toute la population.

Découvertes littéraires avec Madame Mimi

Madame Micheline Boucher, mieux connue sous le nom de « Madame Mimi », propose des activités littéraires aux jeunes de la Commission scolaire des Phares. Trois établissements se sont prévalus de ce service d'animation littéraire, les écoles des Beaux-Séjours, à Sainte-Odile, l'école Boijoli, de Saint-Narcisse, et l'école Élisabeth-Turgeon.

Madame Mimi propose quatre thèmes aux écoles participantes : le Moyen Âge, l'enquête, l'espace et les pirates. Les objectifs de cette activité thématique littéraire sont de favoriser la lecture chez les garçons et de développer une culture générale chez les jeunes en rapport avec l'histoire, la géographie, etc. Madame Boucher



travaille en étroite collaboration avec le personnel enseignant. Le projet touche actuellement les niveaux du primaire des 2^e et 3^e cycles.

À l'école des Beaux-Séjours, 180 jeunes et huit enseignants ont participé au projet, cette année, sur la thématique « enquête ». En avril dernier, lors d'un grand rassemblement au gymnase, les élèves ont pu tester leurs connaissances en participant à un jeu-questionnaire animé par Madame Mimi.

Tout au long du projet de littérature (six rencontres durant l'année), les jeunes sont encouragés à découvrir

le monde littéraire en acquérant des connaissances historiques, géographiques et sociales. Le jeune est invité à lire pour découvrir la richesse de la littérature jeunesse,

selon le thème choisi. Ce projet encourage les jeunes garçons et filles à découvrir la littérature sous un angle nouveau.

11^e Olympiades de la formation professionnelle et technique

La cérémonie de remise des médailles des 11^e Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique a récompensé des diplômés méritants dans 35 métiers spécialisés. Plus de 12 000 personnes ont assisté aux compétitions qui se déroulaient au Centre de foires de Québec.

Quatre étudiants ont récolté des médailles, dans le Bas-Saint-Laurent,

dont un élève du Centre de formation Rimouski-Neigette. Le lauréat est Kevin Deschênes. Il a gagné une médaille d'argent à l'intérieur de son programme de formation professionnelle, Carrosserie.

Bravo, Kevin, pour ce grand succès reconnu à l'échelle du Québec.

